



École Le Petit prince

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ECOLE 2022-2023

Vendredi 7 octobre 2022

Comment voter ?

Uniquement par correspondance

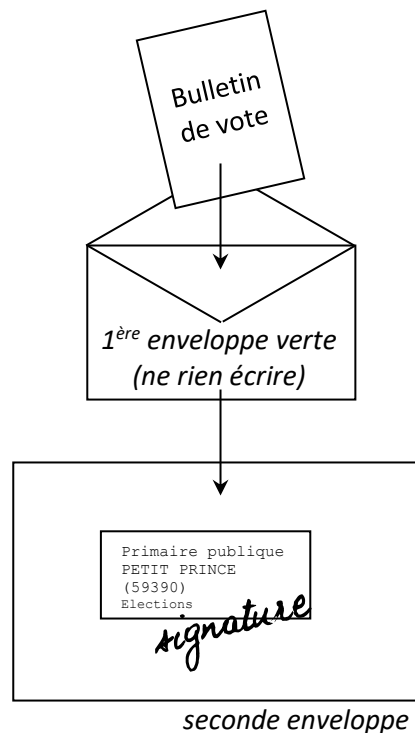
(Rappel : **les deux parents** ont le droit de vote)

!!! On vote pour la liste complète, tout bulletin portant des ratures
(ou quelque inscription que ce soit) sera un vote nul !!!

Pour voter :

Le bulletin de vote, ne comportant **ni rature ni surcharge**, doit être glissé dans l'enveloppe verte ne portant aucune inscription ou marque d'identification.

L'enveloppe verte est glissée dans la seconde enveloppe, **cachetée**, sur laquelle est collée l'étiquette indiquant **le nom de l'école, la mention "Élections représentants Parents Élèves 2022-2023", les nom et prénom de l'électeur, ainsi que ses coordonnées.**



Il ne reste plus qu'à ajouter sa **signature**.

L'enveloppe doit parvenir à l'école au plus tard vendredi 7 octobre 2022 à 16h30

(Elle peut être remise à l'élève dès aujourd'hui)